

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

### 1. Intitulé du projet

Valorisation de sable par rechargement des plages du Faubourg et Saint-Vincent Sud (Collioure)  
au cours des 10 prochaines années (2016-2025).

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Collioure (66)

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

MANYA Jacques

RCS / SIRET

2 1 6 6 0 0 5 3 6 0 0 0 1 7

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10° Travaux, ouvrages et aménagements sur le domaine public maritime et sur les cours d'eau. h) Travaux de rechargement de plage d'un volume inférieur à 10 000 mètres cubes.	Rechargement en sables des plages du Faubourg et Saint-Vincent Sud

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Rechargement des plages du Faubourg et Saint-Vincent Sud pour valorisation de sables.  
Volumes de rechargement : 150 m<sup>3</sup> en 2016 au maximum, puis entretien annuel minime (10 à 20 m<sup>3</sup>) le long du ponton du Boutigué de 2017 à 2025, soit un volume maximal de 330 m<sup>3</sup> sur 10 ans.  
Une fois étalés sur les 2 plages, ces 150 m<sup>3</sup> ne représentent en moyenne pas plus de 2-3 cm de hauteur de sable.

#### 4.2 Objectifs du projet

Les objectifs sont :

- la valorisation des sables purs (non contaminés) qui seront dragués sur la zone du Boutigué;
- maintenir le profil des plages du Faubourg et Saint-Vincent;
- favoriser la plaisance sur le ponton du Boutigué et donc le tourisme sur la Commune de Collioure.
- favoriser l'activité baignade et donc le tourisme sur la commune de Collioure.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

La commune de Collioure a besoin de réaliser un dragage sur la zone du Boutigué (annexe 4) afin de maintenir un tirant d'eau suffisant pour la navigation. Le substrat à extraire est constitué de sables purs non contaminés (annexe 5) proches des sables présents sur les plages du Faubourg et St-Vincent (Annexe 6), par conséquent il y a compatibilité entre les sables à extraire et ces plages.

Ainsi afin de valoriser ces sables, maintenir le profil des plages du Faubourg et St-vincent et ne pas engorger inutilement un centre de stockage, la commune souhaite recharger les plages du Faubourg et St-Vincent avec ces sables. Les sables seront dragués par une pelle sur barge et transportés par une autre barge directement pour dépôt sur les deux plages. Ces sables non contaminés ne présentent donc aucun risque pour le milieu et pourront être étalés dans les jours qui suivent par un tractopelle sur l'ensemble de la plage.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une fois les sables étalés, rapidement l'activité baignade reprendra avec les beaux jours et aucun entretien n'est prévu, mis-à-part le ramassage des macro-déchets par les employés communaux.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande au cas par cas pour rechargement des plages du Faubourg et St-Vincent (présent dossier, en cours)
- Demande d'Occupation temporaire du DPM (en cours) avec évaluation des incidences en site Natura 2000
- Dossier loi sur l'eau (Déclaration, en cours) avec évaluation des incidences en site Natura 2000

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de rechargement en sables des plages du Faubourg et Saint-Vincent (Sud).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Le projet porte sur le rechargement des plages du Faubourg et St-Vincent avec des sables purs (150 m <sup>3</sup> en 2016, entretien annuel (10-20 m <sup>3</sup> seulement) ensuite sur 2017-2025, soit 330 m <sup>3</sup> maximum sur 10 ans). Ces sables seront étalés sur toute la superficie des plages.	Volume annuel maximal de sables = 150 m <sup>3</sup> Volume maximal sur 10 ans de sables = 330 m <sup>3</sup> Superficie des plages > 4500 m <sup>2</sup> Hauteur moyenne de sable une fois étalé = 3 cm.

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

plages du Faubourg et Saint-Vincent (Sud)  
Commune de Collioure - 66190

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 3 ° 4 ' 59 " \_\_\_ Lat. 42 ° 31 ' 33 " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

##### 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

#### 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

##### Si oui, de quels projets se compose le programme ?

La présente demande est liée au dragage des zones portuaires (bassin principal et zone du Boutigué) de Collioure (soumis à déclaration au titre de la loi sur l'eau, en cours).

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

plages dédiées à l'activité baignade  
plages très visitées au cours de la belle saison (avril - octobre), et tout particulièrement en période estivale.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Ces plages sont notées dans le PLU (règlement validé en 2014) comme secteur naturel Na correspondant à la partie du Domaine Public Maritime (DPM).  
Elles ont fait l'objet de concessions de plage (AP 2014105-0012).

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II 6623-0000 : Versants littoraux et cote rocheuse des Alberes, 6405 ha
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Collioure - 66190
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc Naturel Marin du Golfe du Lion
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention des risques naturels: Approuvé par arrêté préfectoral du 15 décembre 2003 sous le n°4054/2003
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	site inscrit de la commune de Collioure : 66.053.04 l'agglomération et ses abords
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les plages du Faubourg et St-Vincent sont intégrées dans un site Natura 2000 (SIC) « Cote rocheuse des Albères », et à proximité directe du SIC « Posidonies de la côte des Albères » et un peu plus lointaine de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Cap Béar – Cap Cerbère ».  8 monuments historiques et immeubles protégés sont classés de la ville de Collioure :
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Fort Dugommier - Fort Saint-Elme - Fort carré et tour de l'Etoile - Ancienne église et ancien couvent des Dominicains - Eglise Notre-Dame-des-Anges et tour attenante qui lui sert de clocher - Croix de cimetière - Château - Bâtiment dit de l'Artillerie et anciens remparts

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par définition, le rechargement de plage est un apport de sables donc oui il sera excédentaire. Ensuite en fonction des tempêtes hivernales (houles d'Est) des futures années, les plages pourraient être érodées et il est impossible d'indiquer si dans 10 ans le différentiel entre le rechargement et l'érosion sera positif ou négatif. Dans tous les cas le volume maximal déposé annuellement (150 m3) et sur 10 ans (450 m3), restera faible sans prendre en compte l'érosion.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les plages du Faubourg et St-vincent Sud est une plage en coeur de village qu'on pourrait définir comme anthropisées. Elles sont foulées par un très grand nombre de touristes tout au long de l'année (particulièrement sur la belle saison) et nettoyées/ reprofilées annuellement avant la reprise de l'activité de baignade (fin avril-début mai). Ces plages ne présentent pas d'habitat, faune ou flore terrestre d'intérêt environnemental particulier. Le présent rechargement ne dégradera donc pas l'état écologique actuel de ces plages.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Même raisons que le paragraphe ci-dessus

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Très ponctuellement pendant la phase de dépôt des sables sur la plage et les phases de reprofilage de ces plages par un engin. La durée de ce chantier sera très courte (quelques jours le temps de finir le dragage des secteurs et de pouvoir étaler les sables), et se fera en période touristique la plus faible (entre les vacances de février et de pâques).
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme indiqué précédemment les plages du Faubourg et St-Vincent Sud ne présentent pas d'intérêt écologique particulier, par ailleurs le secteur Boutiqué à draguer est constitué de sables purs non contaminés qu'il est intéressant de valoriser et les volumes en jeux sont particulièrement faibles (150 m3 maximum annuellement et 330 m3 sur 10 ans).

En ce qui concerne les impacts en phase travaux :

- Une fois le ressuyage terminé la reprise des sables par des engins de chantier et le reprofilage de la plage aura un impact paysagé mais très limité dans le temps (1 journée maximum). Le nouveau profil de plage sera bénéfique pour le tourisme;
- L'opération de rechargement et régalinge participera à l'enfouissement des espèces, au demeurant fort peu nombreuses du fait de la sur-fréquentation de la plage et de l'entretien/nettoyage mécanisé assuré par la collectivité. L'avifaune présente sur site pourra être dérangée ponctuellement par les travaux et se déplacera de quelques centaines de mètres dans une zone plus calme ;
- les sables en question n'étant pas contaminés et par définition les sables ne retenant pas l'eau, le rechargement n'aura aucun impact sur la qualité de l'eau;
- le rechargement se fera sur la partie subtidale (hors d'eau) de la plage et n'aura pas d'impact sur le milieu marin. La reprise de sable par les tempêtes sera évidemment possible, comme c'est déjà le cas actuellement.

En phase d'exploitation, il n'y aura aucun impact.

Au final nous pensons que l'impact sera négligeable pour l'environnement (naturel, paysager...) et positif d'un point de vue socio-économique.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :</b> plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 5 : Caractérisation des sables du Boutigué
Annexe 6 : Caractérisation des sables des plages du Faubourg et Saint-Vincent (Sud)

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

COLLIOURE

le,

25/01/2016

Signature

Monsieur Jacques MANYA  
Maire de Collioure

